

Date de convocation : 11/01/2018

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 janvier 2018

Le quinze janvier deux mille dix-huit, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Marie-Cécile POUILLY,

Etaient présents :

Mmes Isabelle BADERA, Fabienne DINARD, Geneviève GALIERE et Marie-Cécile POUILLY

MM. Jean-Marc BOULERAND, Ludovic BRUN, Philippe CALMUS, Jacques DERRE, Jacky GASNIER, Franck GUILLAIN, Éric GUITTARD, Olivier HANQUEZ et Patrick OCZACHOWSKI

Absents et représentés :

M. Thierry CAZALET procuration à M. Jacques DERRE

M. Christophe SEMETEYS procuration à Mme Fabienne DINARD

I/ M. Patrick OCZACHOWSKI est élu secrétaire de séance.

II/ Approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil Municipal du 27 novembre 2017

Le compte rendu est **adopté à l'unanimité**

III/ délibération désignation des délégués SIE-ELY

Le SIE-ELY (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Eure-et-Loir et des Yvelines) est né de la fusion du SIEPRO et du SIERO.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré pour désigner les délégués au SIE-ELY, a **décidé à l'unanimité** de reconduire les délégués qui étaient désignés au SIEPRO, à savoir :

M. Olivier HANQUEZ, titulaire

M. Éric GUITTARD, Suppléant

IV / Prémption des parcelles cadastrées section B numéros 315 et 365 :

Ce sont des parcelles de terrain constructible, situées à la Butte d'Auvergne, qui vont être vendues par adjudication. Aussi, il est demandé à la Commune si elle veut exercer son droit de préemption afin d'acquérir ces parcelles. Après délibérations, le Conseil Municipal **décide à l'unanimité** de ne pas préempter.

V / Adhésion à la prévention routière :

Dans le cadre de ses activités, la Prévention Routière, à la demande de l'école peut faire passer aux élèves le permis vélo et de leur faire acquérir toutes les règles de la sécurité routière.

Afin de pouvoir réaliser cette activité, le Conseil municipal **décide à l'unanimité** d'adhérer à la Prévention Routière et **vote à l'unanimité** une subvention de 150,00 €uros. Cette subvention sera inscrite au budget 2018.

VI/ Délibération investissement avant le vote du budget 2018 :

Afin de palier à une éventuelle dépense d'investissement urgente concernant la Commune et l'Assainissement, et ce avant le vote du budget 2018, Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses à hauteur de 25 % du budget de l'année N-1.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **donne** l'autorisation à Madame le Maire.

VII/ Délibération demandes de subventions FI(Fonds d'Investissement) :

Madame le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation d'effectuer les demandes de subventions au FI.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **donne** l'autorisation à Madame le Maire.

VIII/ Délibération des impayés:

Madame le Maire demande au Conseil municipal d'autoriser le Trésorier à engager toute procédure afin d'encaisser tous les impayés.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **donne** l'autorisation à Madame le Maire pour qu'elle autorise Monsieur le Trésorier à engager toute procédure afin d'encaisser tous les impayés.

IX/ Délibération FCTVA:

Concernant l'investissement réalisé en 2017, Madame le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation d'effectuer toutes les demandes auprès du FCTVA (Fonds de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée) afin de pouvoir récupérer notre dotation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, **autorise** Madame le Maire à effectuer les demandes auprès du FCTVA.

X/ Délibération Fonds de Péréquation :

Madame le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation d'effectuer toutes demandes auprès du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) afin de pouvoir récupérer notre donation.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité **autorise** Madame le Maire à effectuer les demandes auprès du FPIC.

XI/ Points divers :

Secrétariat Mairie : Suite au départ de Madame MOREAUX, cet été, Madame SABOTIER effectue le travail seule. De nombreuses charges administratives ne dépendent plus des secrétariats de mairie. De plus la dématérialisation de nombreux documents facilite le travail à effectuer.

Syndicat de Marchezais : Une visite a été effectuée par la Police de l'eau et des autorités départementales du Beauceval.

Le document unique : M. Patrick GUILLOSSOU est chargé d'instruire le document unique, conseillé et aidé par M. INGUFF, du Pôle santé au travail du CDG28 (centre de gestion Eure-et-Loir).

Salle des fêtes : Madame le Maire demande si un Conseiller municipal veut bien être référent de la salle des fêtes : Jean-Marc BOULERAND s'est porté volontaire.

L'école Faverolles-les Pinthières va enfin avoir un nom. Les élèves de CM2 ont souhaité qu'elle s'appelle : Ecole Albert UDERZO. Le Conseil municipal approuve à l'unanimité cette proposition. Madame le Maire va faire une demande écrite à Monsieur UDERZO pour avoir son autorisation.

PLUi : actuellement en phase PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) où on a défini les orientations du projet d'urbanisme et d'aménagement de l'ensemble des communes concernées. Une prochaine réunion a lieu le jeudi 18 janvier.

Eclairage public : il y a encore des luminaires défectueux : 3 en zone d'activité, 1 au chemin du Tartre, 1 rue des

Fontaines, 1 au rondpoint du Mesnil. Une demande d'intervention va être faite. Olivier HANQUEZ va prendre contact avec la SICAE-ELY pour la faisabilité et les subventions si on prévoit l'enfouissement des réseaux lors de travaux de voirie.

Circulation : Attention : à compter du 22/01 jusqu'à fin avril une déviation et un rétrécissement sont prévus dans le village de Condé-sur-Vesgres.

Travaux : un devis va être demandé pour les travaux de voirie réalisés route Nationale par le Conseil Départemental. Une demande de subvention sera faite. Route de Rambouillet : prolongement du mur grillagé de pierres. Une administrée nous a rendu compte d'un problème d'humidité dans sa maison venant, probablement, de la voirie. Une étude avec un professionnel est à réaliser. Prochain projet de voirie : la rue des Garennes.

XII/Tour de table :

Ludovic BRUN : Samedi 20/01, à la bibliothèque : nuit de la lecture avec une animation autour d'un conte ; le 30/01 une journée avec l'école, le 10/02 portes ouvertes de 14h00 à 19h00 avec une animation théâtre et de la musique, un pot sera offert à la salle des associations.

Eric GUITTARD : à quand des cours d'anglais ?

Geneviève GALIERE : la cérémonie des vœux s'est très bien passée, il y avait environ 130 personnes. Tout le monde était satisfait de la prestation, du lieu (l'école) et du jour (vendredi soir). A renouveler. Pour la Saint-Rémi, les manèges vont être réservés. Le nouveau Faverolles-infos est à l'impression.

Jacky GASNIER : quelques soucis à la station d'épuration dû à l'ancienneté et à l'usure qui ont occasionné des travaux non prévus.

Franck GUILLAIN : un camion d'entreprise qui effectue des travaux stationne en permanence route de Rambouillet et empêche les piétons de passer.

La séance est close à 22h25.